ASSOCIATION IFPEK

INSTITUT DE FORMATION
PÉDICURIE-PODOLOGIE
ERGOTHÉRAPIE
MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

COVID19
PROTOCOLE SANITAIRE

Salariés IFPEK

Septembre 2020

MESURES SANITAIRES A L'IFPEK

- Je porte le masque partout à l'intérieur des locaux (bureaux partagés, salle de réunion, espaces de circulation…)
- Un salarié disposant d'un bureau individuel, peut retirer le masque dès lors qu'il se trouve seul dans la pièce.
- A l'extérieur des locaux, le masque peut être retiré quelques instants en respectant la distanciation.

MESURES SANITAIRES A L'IFPEK

- Lors d'un déplacement avec la voiture de service de l'IFPEK, le masque est également obligatoire si plusieurs personnes sont présentes dans le véhicule.
- Le masque jetable est à déposer dans les poubelles d'ordures ménagères, lors de son renouvellement .

MESURES SANITAIRES A L'IFPEK

- Le **lavage des mains** : savon ou gel hydroalcoolique sont mis à disposition dans les locaux.

- La **distanciation** : les regroupements sont à éviter (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

MESURES SANITAIRES A L'IFPEK

- Utiliser au maximum son propre matériel (ordinateur, écouteurs, stylos, gobelets…).
- Avant et après utilisation du matériel commun, laver vos mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique.
- Aérer, dès que possible, les espaces de travail.
- En quittant les espaces de travail, récupérer l'ensemble de vos affaires (vêtements, gobelets, masques, documents de travail…).

ESPACES DE PAUSES OU DE RESTAURATION

- Fontaine à eau, distributeurs de boissons, sandwiches et confiseries sont à disposition dans le hall.

  . Paiement par carte bancaire sur certaines machines

  . Utilisation possible de votre tasse ou gobelet

- Utiliser du gel hydroalcoolique avant de toucher les écrans de sélection.

ESPACES DE PAUSES OU DE RESTAURATION

- Les règles de distanciation sont obligatoires dans les espaces de pauses ou de restauration. Le port du masque sera maintenu si le salarié ne consomme ni boisson, ni aliment.
- Pour les espaces dont la capacité d'accueil est réduite, une affiche précise le nombre maximum de personnes autorisées en même temps, dans la pièce. Les chaises sont en conséquence, en nombre limité.
- L'utilisation des cafetières, bouilloires et autres appareils communs (micro ondes…) est autorisée. Un lavage des mains sera effectué avant utilisation du matériel (savon ou gel hydro-alcoolique).
- Afin d'éviter les regroupements, les salariés sont autorisés à prendre leur pause déjeuner, à leur poste de travail.

PLAN DE CIRCULATION DES LOCAUX

L'accès à un étage supérieur > par l'escalier central du bâtiment

L'accès à un niveau inférieur > par les escaliers internes des instituts

L'utilisation de l'ascenseur est réservée :

. Aux déplacements d'une personne à mobilité réduite ou en situation de handicap

. Aux livraisons de marchandises par un prestataire extérieur

. Au transport de matériel par le personnel IFPEK

La sortie des locaux > par les portes "anti-panique", les portes automatiques de l'entrée principale ou le sous-sol.

PLANS DE CIRCULATION DES LOCAUX

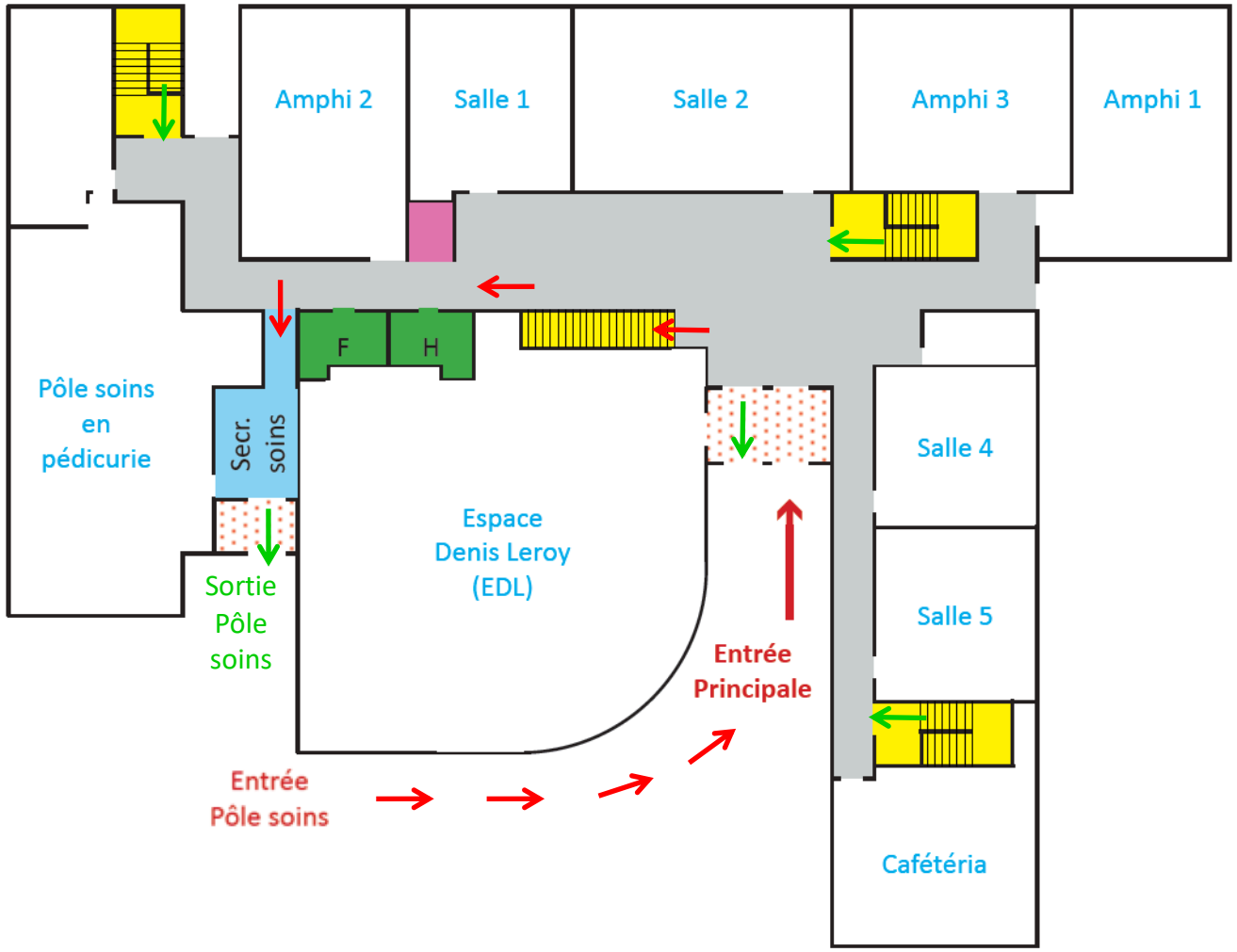

Rez de chaussée

- Ascenseur
- Escaliers
- Sanitaires (H/F)
- Accueil : secrétariat Pôle soins (Pédicurie)

Sens de circulation

→ entrée, montée

→ descente, sortie

PLANS DE CIRCULATION DES LOCAUX

1er étage

- Ascenseur
- Escaliers
- Sanitaires (H/F)
- Accueil : secrétariat Pôle clinique (Podologie)

Sens de circulation

→ entrée, montée

→ descente, sortie

PLANS DE CIRCULATION DES LOCAUX

2ème étage

- Ascenseur
- Escaliers
- Sanitaires (H/F)
- Accueil : secrétariats (Instituts, Adm° Générale, Form° continue, CRPD)

Sens de circulation

→ entrée, montée

→ descente, sortie

VIGILANCE : "Protégeons-nous les uns les autres"

Dès l'apparition de signes même légers :

Ou si vous avez été en contact avec une personne dépistée positive :

- *Ne venez pas à l'IFPEK, prévenez votre Directeur*
- *Contactez votre médecin*
- *Faites-vous dépister*
- *En attendant les résultats du test, isolez-vous, surtout des personnes fragiles*